

Compte rendu de l' ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE du C2D
Du 05/07/2021 – 19H30
Salle de la chapelle – Place Déodat Gratet – 38110 DOLOMIEU

Invités présents :

WITTEMANN Rudy (CD BDD), DECOUX Edmond (Maire de CHIMILIN), CORNER Robert (VIRIEU), CALLOUD Danièle (CM LTP), DURAND Claire (1° adjointe LTP), BLANDIN Patrick (Maire de St Clair de la tour), BERNARD Jacques (Maire de La chapelle de la tour), MARCHAND Edith (St ALBIN DE VAULSERRE) – Souhaite être contactée dans la perspective de rejoindre le C2D, Thérèse TISSERAND (1 adjointe La chapelle de la tour), MARION Raymond (LTP), DURAND-TERRASSON Sylvain (LTP)

Delphine Hartman, maire de Dolomieu et conseillère au dialogue sociétal et à l'économie solidaire, P. Bonnetain, CM Dolomieu, VP VDD, Président SCOT

Membres présents :

Dominique ANTOINE, BAILLY Jean, JULLETIEN-PALLETIER Alexandre, GERBAULT Jacques, MAS Nicole, CHION-MAUGIRON Alain, CHANAS Martine, SERILLON Pascale, COUVERT Daniel, Stéphane GERBAUD, Thierry BORELLO, Claire MAIER, Leticia MATTEI, Pierre MAGNIN, Luc BASSETTE, Isabelle GIRODO, Florence CARRE, Gaétane BLEHER, Pierre Magnin

Excusés : Pauline GELIN, Raymond LANDES, Paul MEUNIER, Angélique CHABART

Introduction de Delphine HARTMANN,

Remerciement du Président du C2D, Jean BAILLY, aux personnes présentes.

Présentation des 2 nouvelles arrivées au C2D : Isabelle GIRODO et Florence CARRE.

Présentation de l'ordre du jour

Présentation du travail réalisé sur le PLH (Plan Local de l'Habitat) par Alain (slide 7 du PPT (Powerpoint)) :

Le C2D a eu connaissance du dossier du PLH après son arrêt. La saisine réglementaire du C2D par la Communauté de communes est arrivée tardivement. Malgré cela un groupe de travail a remis à l'intercommunalité une participation écrite. La Présidente de la Communauté de communes des VDD a accusé réception de notre liste de remarques en regrettant l'impossibilité de leur prise en compte tout en soulignant que le C2D serait pleinement associé dans les délais lors de la réalisation des 21 actions du PLH.

Présentation du travail réalisé sur le PLUi (Plan Local Urbain intercommunal) Est par Alain (slide 8) :

A contrario du PLH et du PLUi Ouest le C2D a eu du temps pour organiser son groupe de travail sur le sujet et a travaillé avec les services de la communauté de communes. Plus de 75 remarques ont été

faites tant sur le règlement que sur les OAP et le zonage. Toutes ont été traitées par les services et les élus ont explicité leur choix, prenant en compte beaucoup de nos remarques et avis. L'approbation par la Communauté de Communes des VDD sur le PLUi Est devrait se faire en fin d'année. Le C2D souhaite faire partie des personnes publiques associées et attend l'enquête publique qui devrait avoir lieu à la rentrée prochaine.

Présentation PCAET par Daniel (slide 9) :

Le PCAET (Plan Climat Air Energie territorial) définit pour les années 2021 à 2026 les ambitions et moyens des VDD pour lutter contre le réchauffement climatique (réduction des gaz à effet de serre, et baisse de la dépense énergétique, développement des énergies renouvelables, etc..)

Le C2D était déjà impliqué dès l'origine dans la conception du PCAET (atelier sobriété ; enquête auprès des mairies fin 2019).

Suite à une saisine de la présidente des VDD, le C2D a émis 2 avis avec de nombreuses remarques sur les objectifs et le plan d'action, dont plusieurs ont été intégrées dans le PCAET soumis à enquête publique.

Lors de cette enquête publique, le C2D a de nouveau formulé 2 types de remarques :

- Sur la forme de la consultation de la population : Une enquête publique sur 2 mois et 2 réunions publiques = trop peu pour impliquer la population : document très conséquent 567 pages, difficile à intégrer.
- Il y a eu également une réflexion sur le contenu de quelques actions qui ont été intégrées au PCAET.

Le PCAET a été définitivement adopté en mai 2021.

Un groupe de travail pour assurer le suivi de ce Plan a été constitué.

Il a adressé un courrier à la Présidente pour réaffirmer la volonté du C2D d'être associé au suivi, être informé sur les suites données à une 15 aine d'actions et surtout être pleinement acteur pour les 4 actions suivantes : Le PAT (Plan Alimentaire Territorial), le PLH ; La mobilité, et le Tourisme (Chemins de St Martin)

Présentation mobilité par Pascale (slide 10) :

Le C2D Souhait d'être porteur de l'avis de la population sur les besoins propres à notre territoire donc élaboration d'un questionnaire + rencontre avec tous les maires des VDD. Dépouillement du questionnaire en avril, analyse en cours. L'analyse sera communiquée aux maires des VDD.

Présentation réemploi par Stéphane (slide 11) :

Les réflexions sur la thématique déchet a débouché en sept 2019 sur une proposition de faire évoluer la politique déchet vers une véritable politique de développement d'une économie circulaire sur le territoire par le biais d'un outil structurant : une plateforme de réemploi = une déchèterie non pas avec des bennes mais avec des rayonnages qui permettent aux personnes de venir prendre ce dont ils ont besoin et de déposer ce dont ils ne veulent plus. L'objectif plus général de cette plateforme étant de venir en appui des acteurs existant pour les accompagner dans le développement de leur activité tout autant que favoriser l'émergence d'autres initiatives sur le territoire.

Dans un 1^{er} temps, une enquête avait été réalisée auprès des acteurs et la population du territoire pour évaluer l'opportunité de développer un tel projet. Il en est ressorti une majorité d'avis favorables, d'où la proposition faite à la CC-VDD fin 2019.

Le travail réalisé par la suite en commun avec le SICTOM de Morestel et le service Développement Durable des VDD a débouché sur un projet d'étude stratégique sur le territoire du SICTOM (VDD, BDD, Val Guiers) et la recherche de financements et d'un prestataire pour faire l'étude. Le C2D a pu dégager la plus grosse partie de son budget 2020 pour la réalisation de cette étude.

D'autres actions prévues en parallèle ont dû être suspendues en raison de la crise sanitaire : forum des acteurs du réemploi et visite de la plateforme de Libourne. Ces projets se réaliseront peut-être ultérieurement, en complément de l'étude, si le contexte le permet.

A ce jour, la phase 2 de l'enquête stratégique se termine avec la réalisation de 2 ateliers visant à définir avec les acteurs interrogés en phase 1 (recensement des flux et des usages en matière de réemploi), les grandes orientations d'une future stratégie.

La phase 3, qui quant à elle évaluera la faisabilité d'une plateforme du réemploi comme l'un des outils possibles de développement du réemploi sur le territoire, devrait débuter en septembre.

Le chemin de Saint Martin présenté par Pascale et Alain (slide 12) :

Neuf communes des VDD sont traversées par le chemin : St Albin de Vaulserre , St Martin de Vaulserre , st Jean d'Avelanne, Valencogne, Chassignieu, Chelieu, Doissin, Torchefelon, Biol.

Le conseil de l'Europe souhaite faire connaître le chemin de St Martin sur ses 2500kms. Son objectif est de mettre en valeur l'esprit de partage que représente St Martin qui au 4^{ème} siècle a coupé sa cape en deux pour en donner la moitié à une personne mourant de froid.

Le C2D trouve donc là une belle et grande occasion pour la communauté de commune de promouvoir dans un rayon de 10kms de part et d'autre du chemin toutes les activités matérielles et immatérielles liées au partage, au développement durable, aux innovations en tous genres. Ce projet rentre dans les compétences, Tourisme, Economie et aménagement de l'espace de l'intercommunalité.

Un courrier en ce sens a été envoyé aux VDD le 16 février 2021 et attend toujours une réponse sur la prise en charge par la communauté de commune de la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Mme Hartmann Déléguée au dialogue sociétal et à l'économie solidaire de la communauté de communes signale que les VDD sont favorables à ce projet mais que celui-ci devrait être porté par une association à laquelle participerait l'intercommunalité.

Il est répondu que le C2D n'a pas vocation à créer une association. Il attire l'attention des élus du bienfondé de ce projet pour les habitants des communes des VDD, charge à la communauté de le porter ou de le rejeter.

Sans attendre le retour officiel de l'intercommunalité, Le C2D a commencé à repérer le tracé du chemin :

Quatre samedis seront nécessaires pour faire à pied les 30 kms environ du parcours. Les maires des communes traversées sont invités à ces marches ainsi que tous citoyens intéressés par le projet. Des associations de marcheurs comme la Fédération française de marche représentée à la plénière (215 adhérents), les intercommunalités voisines, et autres associations ont déjà fait état de leur intérêt.

L'impact de la crise sanitaire sur le territoire des VDD présentée par Jean (slide 13)

Réflexion des membres du C2d qui a débouché sur la création par un GT, de 2 enquêtes : l'une adressée aux maires et l'autre auprès des membres sur l'observation des conséquences sur leur entourage sur le territoire.

Un 2è GT a été constitué autour d'une réflexion sur le monde d'après la crise et a permis une contribution sur le livre blanc des métamorphoses de la plateforme cartodébat. Résultat présenté à l'assemblée nationale. Le C2D a communiqué les résultats aux 36 mairies du territoire.

L'offre de soin sur le territoire des VDD (Slide 14) : Enquête pilotée par les VDD à laquelle le c2d a participé.

L'organisation du conseil de développement présentée par Stéphane (slide 15)

Plusieurs actions ont été lancées afin d'améliorer le fonctionnement du C2D, dont la révision du règlement intérieur, seul document régissant son activité, pour l'adapter à son fonctionnement naturel et démocratique et ainsi le rendre plus souple et cohérent avec son organisation transversale. Il a été modifié sur les points suivants :

- Possibilité d'élire une co-présidence ;
- Suppression de « l'exécutif », le Conseil d'Administration assurant déjà les fonctions d'organisation ;
- Recentrage du bureau à 5 personnes, soit le Président et les 4 VP, pour une plus grande facilité d'organisation ;
- Augmentation du nombre d'assesseurs jusqu'à 2 par VP ;
- Modalités d'accueil des nouveaux membres, afin de faciliter leur intégration ;
- Précision des critères d'éviction des membres inactifs ;
- Précision des modalités de remboursement des frais de déplacements des conseillers.

Dans la foulée, et en conséquence de la révision du règlement intérieur :

- Un Protocole de coopération a été élaboré en complément du règlement intérieur pour préciser les modalités d'échange et d'interaction entre le C2D et les agents et élus de la CC-VDD
- Un Protocole d'accueil a été convenu afin d'améliorer l'intégration des nouveaux arrivants, faciliter leur compréhension du rôle, des missions et du fonctionnement du C2D et ainsi faciliter leur participation active aux travaux du C2D. A l'issue d'une période de 3 mois, les nouveaux arrivants sont invités à confirmer leur souhait de devenir membre
- Un livret du conseiller en cours d'élaboration viendra également compléter la palette des outils permettant l'accueil des nouveaux et la facilitation de l'investissement des membres au quotidien.

Budget : présentation Murielle (Slide 16)

Perspectives (Slide 17)

Poursuite des travaux en cours et projets structurels.

Être intégrés aux travaux du PAT et du plan mobilité, Être informés de l'avancée du dossier CRTE.

Echanges avec les CD voisins qui sont informés des CRTE de leurs territoires.

Impliquer la jeunesse dans la vie du territoire. Contact pris avec les collèges et Lycée pour associer les jeunes au projet mobilité du C2D. Mise en suspend des contacts par le 2^e confinement mais ouverture possible avec le sujet du Chemins de St Martin et d'autres sujets envisagés pour associer le public jeune

Considérer la précarité sur le territoire.

La communication présentée par Jacques (Retour au slide 15)

Surprise il y a 2 ans encore, de constater la méconnaissance de l'existence et de l'intérêt du C2D par les maires, donc décision d'intensifier la communication et d'externaliser les réunions du CA du C2D dans les 36 communes du territoire.

Externalisation suspendue en raison de la crise sanitaire, recommencera en septembre 2021 si le contexte le permet. Objectif de représenter l'ensemble du territoire des VDD en se faisant connaître par les habitants des différentes communes du territoire et recruter sur celles qui ne sont pas encore représentées au sein du C2D

Réalisation d'une plaquette du C2D (distribuée en plénière en version papier), diffusée sur notre page C2D du site des VDD depuis le 6 juillet 2021 et transmise ce même jour en version numérique aux 36 mairies des VDD.

Vote :

Rappel que le C2D n'est pas une association. Conformément au RI, un tiers du CA est sortant et peut se représenter.

Absents qui se représentent : Bruno ALEXANDRE,

Se représentent : Dominique, Jean (se re présente mais pas en tant que Président), Thierry (se re présente mais pas en tant que VP), Daniel (se re présente), Luc BASSETTE (se présente au CA), Alain (se présente au CA), Stéphane (se représente)

Les membres se présentant au CA sont élus à l'unanimité

Présentation de Dominique : réflexion sur le rôle du C2D (slides 19 et 20)

Il est essentiel d'avoir une relation très étroite avec la CC afin de savoir toujours les travaux qui vont être lancés et de pouvoir proposer un avis réfléchi aux élus.

Besoin d'être + dans l'analyse, l'écoute, l'observation de ce que les élus ont fait ou pas.

Pot de l'amitié et échanges.